

# Aménagement de l'esplanade Charles-de-Gaulle

Depuis l'été 2022, l'esplanade Charles-de-Gaulle se transforme et opère sa mue. D'ici début 2026, cet espace accueillera le futur Jard, un parc urbain de 2 hectares. Découvrez ci-dessous les premiers contours.

L'opération de requalification de l'esplanade Charles-de-Gaulle s'inscrit dans le cadre du [projet de réaménagement du Jard](#).

Elle concerne l'aménagement de trois secteurs, sur une superficie de plus de 2 hectares : le parvis surplombant le futur parking souterrain, l'espace du jardin du Jard et une partie des rues adjacentes.

Objectifs : améliorer le cadre de vie des Sparnaciens, réintroduire la nature en ville et renforcer l'attractivité d'Epernay.

## Un poumon vert au coeur d'Epernay

Une palette végétale adaptée et variée embellira le parc et ses environs, qui abriteront à terme près de 200 arbres.

La diagonale, axe situé entre l'extrémité de la rue Henri-Martin et la place de la République, sera bordée d'arbres aux formes naturelles et aux couleurs automnales.

Sur la rive Est, une noue permettant de récupérer les eaux pluviales abritera une végétalisation spécifique, agrémentée en plantes vivaces. Cette zone humide pourra valoriser la biodiversité locale et servir à des fins pédagogiques.

La rive Ouest s'articulera autour de quatre jardins thématiques (aires de jeux, zone de pique-nique, etc.), ceinturés par des promenades et des haies de charmes.

Encadrant l'espace central, des allées plantées offriront un espace de promenade ombragé, entouré de plantes vivaces vaporeuses et de massifs arbustifs de caduques et persistants. Des arbres de grande taille seront par ailleurs plantés au niveau du parvis, participant au rafraîchissement de cet espace minéral, en complément d'un labyrinthe de brume.

## Un nouveau lieu de vie

Ce parc urbain sera également conçu pour accueillir des événements festifs et conviviaux et devenir un nouveau lieu de vie, ouvert à tous. Aires de jeux, espaces conviviaux ou encore zone de pique-nique favoriseront l'activité et la rencontre sur le site.

A l'est, une halle semi-couverte pourra héberger un food truck. Entre le parc et le parvis, le ballon captif bénéficiera d'une situation privilégiée, pour une meilleure valorisation de cette attraction emblématique d'Epernay.

## Des aménagements pour faciliter la mobilité

La requalification de l'esplanade Charles-de-Gaulle s'accompagnera de différents aménagements. Rue Jean-Chandon-Moët, un dépose-minute, des places de stationnement, et un plateau piéton traversant, positionné devant le groupe scolaire Notre-Dame Saint-Victor, seront créés. Une piste cyclable bi-directionnelle s'insérera entre la voirie et la rive Est, longeant les abords de l'esplanade.

Un abri vélos sera installé à proximité du ballon captif. Les accès au futur parking souterrain se situeront sur la rue Eugène-Mercier (entrée) et la rue Edouard-Fleuricourt (sortie).

